

Journal d'ESTAVAYER

JOURNAL OFFICIEL DE LA COMMUNE D'ESTAVAYER



Edito

Chères Staviacoises, chers Staviacois,

L'approche de la fin d'année est souvent l'occasion de jeter un coup d'œil dans le rétroviseur, non seulement pour mesurer le chemin parcouru, mais aussi pour surveiller ce qui nous rattrape et qui sera à négocier à l'avenir.

Les affaires sociales s'occupent essentiellement de l'humain - l'étymologie latine *socius* renvoie au compagnon, à l'associé, à l'allié. Certes la composante militaire a quasiment disparu de la signification moderne du mot social, mais la notion d'adversité, ou plutôt de solidarité dans l'adversité est toujours d'actualité.

En effet, on ne se préoccupe guère de curatelles, d'entrée à l'EMS, d'aide sociale, d'hospitalisation ou encore de chômage quand tout va bien. Les notions d'indemnités forfaitaires ou de soins à domicile restent souvent nébuleuses : on sait que ça existe, mais on peine à en décrire le fonctionnement. C'est toute la difficulté des politiques sociales : ramener avec tact dans la lumière des faits sociétaux qui touchent l'individu dans son intimité.

Pour autant, la solidarité existe et fait l'objet de nombreuses préoccupations communales: construction d'EMS, intervention dans les dispositifs sanitaires et sociaux, dialogue avec les hôpitaux, promotion de la qualité de vie, animation pour jeunes et moins jeunes, etc.

Vous trouvez dans cette édition un magnifique article sur la Rosière et son engagement quotidien. Tout ceci concourt à faire de notre cité un endroit où il fait bon vivre, où chacun trouve sa place et comprend la place de l'autre.

Au nom du Conseil communal, je vous souhaite d'excellentes Fêtes de fin d'année, empreintes de chaleur humaine, de solidarité et de moments lumineux.

Eric Rey, Conseiller communal

SOMMAIRE

p. 2
ORGANISATION GÉNÉRALE
- Rencontre économique annuelle

p. 4-5
ORGANISATION POLITIQUE
- Conseil général

p. 6-9
CAHIERS SPÉCIAUX
- Aménagement du territoire
- La Rosière a 30 ans

p. 10-11
VIVRE À ESTAVAYER

p. 12
UN BEL HIVER A ESTAVAYER



Une administration communale à votre service

L'administration communale de la Commune d'Estavayer se situe à Estavayer-le-Lac
Rue de l'Hôtel de Ville 11
Bâtiment dit de La Grenette

Elle abrite la majorité des activités administratives de la Commune :

- Contrôle des habitants, réception ;
- Police communale ;
- Secrétariat général ;
- Ressources humaines ;
- Comptabilité, finances, impôts ;
- Service de l'environnement ;
- Service du territoire ;
- Secrétariat des écoles.

Horaires :

- Du lundi au vendredi de 08h30 à 11h30 et de 14h00 à 16h30
- Ouverture du contrôle des habitants le jeudi jusqu'à 19h00

Les bureaux de l'Administration communale seront fermés au public (guichet et téléphone) entre Noël et Nouvel An, c'est-à-dire du vendredi 21 décembre 2018 à 16h30 au jeudi matin 3 janvier 2019.

Numéro de téléphone principal de l'administration communale :
026 664 80 00

Adresse électronique :
commune@estavayer.ch

Les coordonnées détaillées de chaque service et secteur sont disponibles sur notre site internet :
www.estavayer.ch

Plusieurs autres prestations fournies par la Commune sont proposées de manière décentralisée, dans d'autres bâtiments.

2^e RENCONTRE ECONOMIQUE ANNUELLE

Un événement pour remercier et se rencontrer

En 2017, le Conseil communal décidait de créer un événement pour les entreprises de la Commune en les invitant à une rencontre économique annuelle.

Le but de cette manifestation est de remercier tout le tissu économique de la Commune et donner la possibilité aux différents entrepreneurs de se rencontrer dans un cadre défini.



Ainsi, pour la deuxième année consécutive, le Conseil communal invitait plus de 400 entrepreneurs à la Prillaz le mercredi 3 octobre 2018 pour les remercier de contribuer à la vitalité économique de notre Commune et 180 personnes ont répondu présents à cette invitation. Rappelons que les statistiques précisent que notre Commune propose 4'463 emplois correspondant à 3'384 équivalents plein temps (EPT). Cette rencontre d'échanges et de partage s'est déroulée à la Prillaz où le Conseil communal a pu donner quelques informations sur la Commune. Ensuite, un orateur de choix en la personne de M. Dominique de Buman, Président du Conseil national, a donné une conférence de haut vol sur le thème « Les instruments de promotion économique de la Confédération ». M. de Buman a largement parlé du programme pluriannuel 2016 à 2023 approuvé par le Parlement concernant la mise en œuvre de la nouvelle politique régionale ainsi que de nouveaux apports au Fonds de développement régional pour les années 2016 à 2023. La promotion économique pour les années 2016 à 2019 - qui comprend la politique en faveur des PME, la politique du tourisme, la politique régionale et la promotion des activités économiques extérieures - représente un apport important à l'amélioration des conditions-cadre des PME. M. de Buman a rappelé aux entrepreneurs l'importance des PME et les a également remerciés de leur dynamisme.

Le rendez-vous est déjà pris pour l'année prochaine, le mercredi 2 octobre 2019 à la salle de la Prillaz.

4'463 EMPLOIS

3'384 EPT

VIGNETTES DE PARKING

Parkings intra-muros, Ancienne Poste, Casino et route de Grandcour

Sous certaines conditions*, il est possible d'acheter une vignette afin de laisser son véhicule au-delà du temps réglementaire. Les vignettes sont à retirer à l'administration communale d'ici au 31 janvier 2019.

Les vignettes A (Vieille-Ville), C (Ancienne Poste, Casino et route de Grandcour) et D (employés) 2019 sont disponibles à l'Administration communale. Ces dernières n'étant pas renouvelées tacitement, nous remercions les

bénéficiaires de venir les chercher d'ici au 31 janvier 2019. Il est précisé que ces vignettes sont valables comme la vignette autoroutière, soit du 1er décembre à fin janvier (14 mois).

Les vignettes B (plage) seront disponibles dès mars 2019. Ces dernières permettent aux résidents de la Commune de stationner gratuitement sur toutes les zones payantes du bord du lac.

*voir le règlement communal sur le stationnement

Fête nationale, un nouveau concept APPEL AUX SOCIÉTÉS LOCALES

Jusqu'à cette année, les festivités liées à la Fête nationale étaient organisées de la manière suivante sur le territoire de la Commune :

- Fête nationale officielle de la Commune organisée le 1er août à Estavayer-le-Lac, sur le site et en collaboration avec l'Estivale, lors d'une soirée gratuite soutenue par la Commune ;
- Les villages peuvent organiser des festivités au sein des villages, de préférence le 31 juillet.

Le Conseil communal a été abordé durant l'été par les organisateurs de l'Estivale pour rendre la soirée du 1er août payante. En effet, cette soirée gratuite représente un manque à gagner pour cette manifestation, spécialement lorsque le 1er août tombe sur un week-end. Soucieux à la fois de ne pas prêter l'Estivale mais également de conserver une Fête nationale populaire et gratuite, le Conseil communal a décidé d'accepter la proposition de l'Estivale et d'interrompre son partenariat pour l'organisation du 1er août, et ceci dès 2019. A partir de l'année prochaine, les festivités officielles de la Commune seront organisées sur le site de la Nouvelle Plage. La volonté du Conseil communal est de collaborer avec des sociétés locales pour que celles-ci prennent part à l'organisation de cette fête au niveau de la nourriture, des boissons et de l'animation. **Les sociétés de la Commune intéressées à cette organisation sont priées de s'adresser à l'administration d'ici au 15 janvier 2019.**

Au niveau des villages, le système actuel sera maintenu. Le Conseil communal encourage par contre, dans la mesure du possible, les villages à organiser leurs festivités le 31 juillet afin de permettre à la population de la Commune de fêter dans un village le 31 et le 1er à Estavayer-le-Lac, ce qui serait positif pour les rencontres entre les habitants de la Commune.

PRÉCAUTIONS EN CAS DE CHUTES DE NEIGE

Petit rappel concernant l'entretien des routes et des trottoirs pendant l'hiver.

Entretien des trottoirs

En cas de chutes de neige ou de verglas, les propriétaires bordiers sont tenus de faire balayer la neige, piquer et amonceler la glace du trottoir au droit de leurs immeubles.

Les propriétaires doivent épandre du gravillon ou, en cas de verglas seulement, du sel en petites quantités sur les trottoirs glissants. De plus, ils doivent se conformer aux ordres de la Voirie. A défaut, le travail sera exécuté, à leurs frais, par les services communaux.

Selon le règlement général de police, article 25, l'intervention de la Voirie ne libère pas l'obligation du propriétaire bordier de rendre le passage public, devant sa propriété, praticable et sans danger.

Stationnement des véhicules

Les véhicules mal stationnés et gênant l'enlèvement de la neige seront évacués. En application de l'article 20 de l'Ordonnance sur les règles de la circulation routière, le stationnement peut être interdit en cas de chutes de neige, selon les besoins.

Dans la mesure du possible, ces restrictions seront signalées par des panneaux routiers dès que le secteur de la Voirie le jugera nécessaire.

Nous invitons les usagers de la route à respecter la signalisation mise en place, afin que le travail de déblaiement de la neige puisse se faire rapidement, et à limiter les déplacements de véhicules privés au strict minimum.



OUVERTURE DES DÉCHETTERIES PENDANT LES FÊTES

(selon les horaires habituels)

Bussy

le samedi 29 décembre 2018
le samedi 05 janvier 2019

Murist

le samedi 29 décembre 2018
le samedi 05 janvier 2019

Rueyres-les-Prés

le samedi 29 décembre 2018
le samedi 05 janvier 2019

Vernay

le samedi 29 décembre 2018
le samedi 05 janvier 2019

Vuissens

le jeudi 27 décembre 2018
le samedi 29 décembre 2018
le jeudi 03 janvier 2019
le samedi 05 janvier 2019

Déchetterie régionale de Sévaz

le jeudi 27 décembre 2018
le samedi 29 décembre 2018
le lundi 31 décembre 2018
dès le jeudi 03 janvier 2019, réouverture normale.

Le Conseil général

Le Conseil général est appelé à se prononcer sur le projet de budget et la validation des comptes, les propositions d'investissements, l'acquisition et l'aliénation d'immeubles, l'adoption de règlements et toutes autres compétences qui lui sont confiées. Les séances sont publiques.

Il est composé de 60 membres élus, pour 5 ans par la population. Il se réunit 5 à 7 fois par année.

Séance du Conseil général du 12 novembre 2018

Cette séance a eu lieu à la salle des Chevaliers de Vuissens sous la présidence de Mme Christine Duc

1. Approuvé le procès-verbal de la séance du 4 septembre 2018.
2. Communications du Conseil communal.
3. Elu Mme Julie Bourqui, PS, en remplacement de M. Damien Gaillet, démissionnaire, comme scrutatrice suppléante pour la période administrative.
4. Elu M. Christophe Bloechle, en remplacement de M. Denis Carlens, démissionnaire, comme membre à la Commission financière pour la période administrative.
5. Attribué à la majorité une délégation de compétence pour une participation communale de CHF 495'320.- à la société « nom à définir » en création, soit à hauteur de 40% du capital actions et pour la cession du terrain de 1'608 m² d'une valeur de CHF 265'320.- en déduction de la participation communale – message no 61.
6. Accepté à la majorité un crédit-cadre d'investissement de CHF 540'000.- TTC pour des travaux non planifiables de déplacements de conduites d'eau potable (EP) et de canalisations d'eaux claires (EC) et d'eaux usées (EU) pour la présente législature – message no 62.
7. Accepté à l'unanimité un crédit d'investissement de CHF 302'000.- TTC pour le remplacement des luminaires de la Vieille-Ville d'Estavayer-le-Lac – message no 63.

Les séances suivantes ont lieu les 13 décembre 2018 et 27 février 2019

Nous rappelons que tous les procès-verbaux du Conseil général sont disponibles sur notre site Internet.

La vie du Conseil général

Pour des raisons personnelles, **M. Denis Carlens** a donné son congé au Conseil général à fin septembre 2018. Il a siégé depuis le 1er mars 2006 et a rapidement fait partie de la Commission financière qu'il a présidée durant plusieurs années. Lors de sa dernière séance, M. Carlens a relevé avec plaisir que les craintes que certains éprouvaient suite à la fusion se sont révélées infondées et que l'esprit de collaboration pour le bien de la nouvelle Commune qui prévaut au sein du Conseil général fait plaisir à voir. Il a pris beaucoup de plaisir dans l'exercice de sa fonction.

M. Damien Gaillet a donné son congé au Conseil général à fin septembre 2018 également, où il a siégé depuis le 1er mars 2011. Membre de quelques commissions non permanentes, il ne manquait pas de donner son avis de jeune Conseiller général lorsque le sujet lui importait. Appelé à de nouveaux engagements professionnels, il doit revoir ses priorités et ne sera plus en mesure d'assurer son rôle de représentant des citoyens et citoyennes pour la fin de la législature en cours.

Le Conseil communal tient à remercier sincèrement ces deux démissionnaires pour leur engagement et pour tout le travail accompli, durant toutes ces années, pour le développement de notre Commune.



Afin de faire connaissance avec tous les Conseillers généraux, une présentation de 4 personnes selon tournus est faite lors de chaque tirage.



JULIE BOURQUI Parti socialiste

Née à Estavayer-le-Lac en 1996, j'y ai grandi et y habite. Je suis étudiante à l'Université de Fribourg. J'apprécie les moments de partage en famille et entre amis. J'aime beaucoup le sport. Je pratique le skater hockey et le nihockey.

Pourquoi je me suis présentée au Conseil général ?

J'aime ma ville et j'ai depuis longtemps l'envie de m'investir dans la vie staviacoise. Je porte un grand intérêt à la communauté et au bon fonctionnement de notre grande et nouvelle Commune.

Si j'étais un plat, un animal, un film ou un livre, un défaut et une qualité ?

Un gratin de pâtes et de légumes - un martin-pêcheur - « Ecrire pour exister » - anxieuse et persévérante.



ELISABETH LENWEITER Groupe Vernay

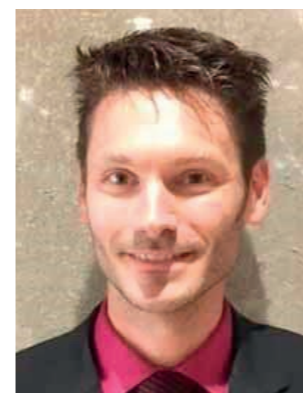
Née à Riaz, habitante de Montbrelloz depuis 1989, je suis mariée à Christian et j'ai 6 enfants (5 filles et 1 garçon). Je pratique la gymnastique, le yoga, le ski, etc. Je suis couturière de profession et depuis 2003 assistante parentale.

Pourquoi je me suis présentée au Conseil général ?

Concernée par la vie politique, cela me plaît de me mettre au service de notre communauté. C'est pour moi l'occasion de participer au cœur des débats et de vivre d'enrichissantes expériences.

Si j'étais un plat, un animal, un film ou un livre, un défaut et une qualité ?

La fondue moitié-moitié qui crée la bonne humeur - la girafe - « Intouchables » - retardataire et généreuse.



STEVE PILLONEL Groupe des indépendants

Né à Estavayer-le-Lac, marié à Loraine Bondallaz, papa de Colin et Noé, je suis avocat indépendant à Estavayer. J'aime prendre soin de la vie, pratiquer la permaculture et faire des virées à VTT, en ski de fond (dans la région lorsque l'hiver le permet) ou en peau de phoque.

Pourquoi je me suis présenté au Conseil général ?

Arrivé à Estavayer après avoir été citoyen d'une Commune connaissant l'assemblée communale, il me tenait à cœur de pouvoir participer aux projets de notre Commune et aux décisions. J'attache ainsi une grande importance à porter la voix de la population auprès des autorités communales.

Si j'étais un plat, un animal, un film ou un livre, un défaut et une qualité ?

Un filet de truite du lac fumé sur un mesclun de salade du jardin - un colibri - Le manuel des villes en transition de Rob Hopkins - trop franc et idéaliste.



EMILIA VORLET Groupe Murist-Vuissens

Née à Estavayer-le-Lac, j'ai grandi et je réside à Murist. Je travaille à Grangeneuve comme conseillère agricole et en parallèle je travaille sur l'exploitation agricole avec mes parents. En dehors de mon travail, je fais de la course à pied et j'apprécie les randonnées en montagne.

Pourquoi je me suis présentée au Conseil général ?

Avant la fusion, j'étais au Conseil communal de l'ancienne Commune de Murist. Faire partie du Conseil général était une opportunité de s'impliquer activement dans les nombreux défis qu'attend cette nouvelle grande Commune.

Si j'étais un plat, un animal, un film ou un livre, un défaut et une qualité ?

Pain et fromage (corsé de préférence) avec un verre de rouge - une panthère - «Otchum, chef de meute» - impulsive et franche.



Aménagement du territoire

Il s'agit de fixer les grandes lignes du futur développement

L'aménagement du territoire communal est basé sur la Loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT), la Loi cantonale sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATEC) et tient compte du Plan directeur cantonal qui fixe par régions les grandes lignes de l'aménagement: zones à développer, secteurs industriels, protection des eaux, de la nature, etc.

Les communes jouent un rôle décisif dans ce processus. Elles définissent leurs intentions, dans le respect des consignes de niveau supérieur, et les traduisent en normes contraignantes pour les autorités et les propriétaires fonciers. Ce faisant, elles veillent à concilier les décisions d'aménagement relatives à l'urbanisation, aux transports et au paysage avec la planification financière, les investissements projetés et les autres tâches relevant de leur compétence.

Le plan d'aménagement local doit être réexaminé au moins tous les quinze ans et, au besoin, modifié.

Les dossiers de la Commune d'Estavayer touchant l'aménagement du territoire poursuivent leur bonhomme de chemin. La dernière grande étape menée par le Service du Territoire fut la mise à l'enquête du Plan d'aménagement local (PAL) du secteur de Vuissens. Cette procédure s'est soldée par 5 oppositions et le dossier sera transmis au Service cantonal des constructions et de l'aménagement du territoire (SeCA) pour approbation d'ici la fin de l'année.

Tous les autres dossiers sont menés en parallèle. Le tableau ci-dessous présente l'état d'avancement de ces derniers.

ETAT DES PROCÉDURES EN COURS

	Actuel	Futur
PLAN D'AMÉNAGEMENT LOCAL (PAL)		
Bussy	Recours de la Commune sur la décision de la DAEC	Approbation : deuxième semestre 2019
Estavayer-le-Lac	Préparation du dossier de mise à l'enquête	Mise à l'enquête : 1 ^{er} trimestre 2019
Font	Préparation du dossier pour l'approbation finale	Mise à l'enquête : 2 ^{ème} semestre 2019
Rueyres-les-Prés	Préparation du dossier de mise à l'enquête	Mise à l'enquête : 4 ^{ème} trimestre 2019
Vernay	Traitement du dossier d'approbation par la DAEC	Approbation définitive : 1 ^{er} trimestre 2019
Vuissens	Mise à l'enquête terminée	Traitement par le SeCA : courant 2019
Morens	---	Prép. du dossier d'examen préalable : courant 2019
PLAN D'AMÉNAGEMENT DE DÉTAIL (PAD)		
Prillaz II	Traitement du dossier par le SeCA	Retour : 1 ^{er} trimestre 2019
Gare-Casino	Traitement du dossier par le SeCA	Retour : 1 ^{er} trimestre 2019
Plein Sud	Préparation du dossier de mise à l'enquête	Mise à l'enquête : 1 ^{er} semestre 2019
Nova Friburgo	Préparation du dossier d'examen préalable	Mise à l'enquête : 1 ^{er} semestre 2019
Sicel	Préparation du dossier de mise à l'enquête	Mise à l'enquête : 1 ^{er} semestre 2019
Plateau de la Gare	Préparation du dossier d'examen préalable	Mise à l'enquête : 2 ^{ème} semestre 2019

Nota bene : Les échéances fixées dans ce tableau sont des délais de planification. Le Service du Territoire n'a malheureusement pas de prise sur la durée de traitement des dossiers par le SeCA et la DAEC.

SERVICE DU TERRITOIRE

Réalisations et projets de bâtiments communaux : état d'avancement

Projet	Etat du projet au 20.11.2018	Prochainement
1 Sacré-Cœur : démolition des bâtiments existants Architecte: Bart & Buchhofer Architekten, Bienne	Permis de démolition octroyé Adj. des travaux préparatoires	De fév. à sept. 2019, démolition et autres travaux préparatoires
2 Sacré-Cœur : constr. d'un nouveau bâtiment scolaire Architecte: Bart & Buchhofer Architekten, Bienne	Mise à l'enquête terminée En attente du permis de constr.	Début des travaux prévu août 2019
3 Murist : transformation de l'école et construction d'une halle de sport Architecte: Krieger Vonlanthen Architecture, Payerne	En attente du permis de constr. Appels d'offres/ travaux préparatoires dès février 2019	Début des travaux: Pâques 2019
4 Plage communale : rénovation du bâtiment du filtre Architecte: Chablais Fischer Architectes, Estavayer	Appels d'offres/ adjudications	Début des travaux: début janv. 2019 Fin des travaux : Pâques 2019
5 Camping Communal : sanitaires Architecte: Chablais Fischer Architectes, Estavayer	En cours de travaux: gros œuvre	Fin des travaux: Pâques 2019
6 Grenette : transformation et agrandissement Architecte: BDL Architectes, Estavayer	En cours d'étude	
7 ZI Plein Sud (ex-Marais): démolition des bâtiments Suivi de chantier: Estavayer-le-Lac	Démolition terminée	Etude environnementale du site
8 Parc de la Prillaz : installation des WC publics Service du Territoire	Prép. de la mise à l'enquête	Installation: mai 2019
9 Edilité : nouveau bâtiment administratif et transformation des ateliers Architecte: Benoît Chanez, Estavayer	Bâtiment: travaux terminés Ateliers: finitions en cours	Aménagements extérieurs

ZONES D'AFFECTATION

Zones à bâtir

- ZPS Zone de protection du site construit
- ZC Zone de centre
- ZRFD Zone résidentielle à faible densité
- ZIG Zone d'intérêt général 1, 2
- ZG-A Zone de golf - secteur A

Zone de protection

- PPA Périmètre de protection archéologique

Zone agricole

- ZA Zone agricole

Autre zone

- AF Aire forestière

ELEMENTS SUPERPOSES

Secteurs superposés

- Carte de détail des dangers naturels - degré fort
- Carte de détail des dangers naturels - degré moyen
- Carte de détail des dangers naturels - degré faible
- Carte de détail des dangers naturels - degré résiduel
- Carte de détail des dangers naturels - secteur indicatif
- Prescriptions particulières sectorielles
- Zone de golf - secteur A

Périmètres superposés

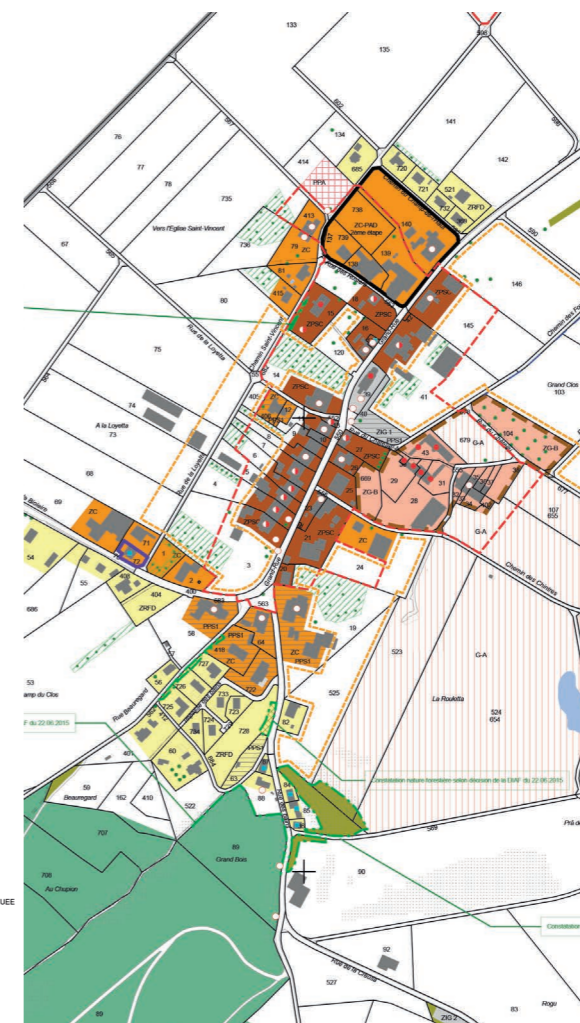
- Plan d'aménagement de détail obligatoire
- Périmètre de protection de l'environnement du site construit
- Périmètre soumis à des mesures d'harmonisation
- Périmètre archéologique

Éléments protégés superposés

- Arbre - boisement hors forêt
- Verger - boisement hors forêt
- Hail - boisement hors forêt (hors zone à bâtir)
- Hail - boisement hors forêt (hors zone à bâtir)
- Cours d'eau étang
- Espace réserve aux cours d'eau
- Bâtiment protégé - catégories 1/2/3
- Autres éléments superposés
- Bâtiment non soumis à l'abus
- Distance à respecter - constatation de nature forestière effectuée

Informations indicatives

- Zone de protection des eaux souterraines S1/S2/S3
- Site pollué
- Cours d'eau sous travaux
- Ligne électrique
- Périmètre communal



Plan PAZ (plan d'affectation des zones) secteur Vuissens.

Fontaines



D'une manière générale en Suisse, l'eau des fontaines situées sur la voie publique considérée comme potable (au sens légal du terme), ce qui signifie conforme aux normes actuelles. Sont considérées comme telles toutes les fontaines alimentées par des sources dotées de zones de protection légalisées, dont la qualité de l'eau est régulièrement contrôlée et, bien entendu, celles alimentées par le réseau de distribution public ! Si cela n'est pas le cas, elles doivent porter un écriteau indiquant « Eau non potable ».

Afin d'éviter tout risque pour la population et selon la demande du laboratoire cantonal de Fribourg, la Commune d'Estavayer a posé ce genre d'indications sur toutes les fontaines alimentées hors réseau de distribution de l'eau potable.

Des études à moyen terme seront menées pour réhabiliter et officialiser les captages de certaines sources importantes et intéressantes.



LA ROSIÈRE A 30 ANS

Fondation broyarde en faveur des personnes handicapées adultes

La Rosière fait partie du réseau fribourgeois et est reconnue d'utilité publique par la Confédération et le Canton de Fribourg.

Plus de 30 années d'expérience ont amené l'équipe d'accompagnement à élaborer une approche pédagogique en adéquation avec les attentes et les besoins des personnes accueillies.

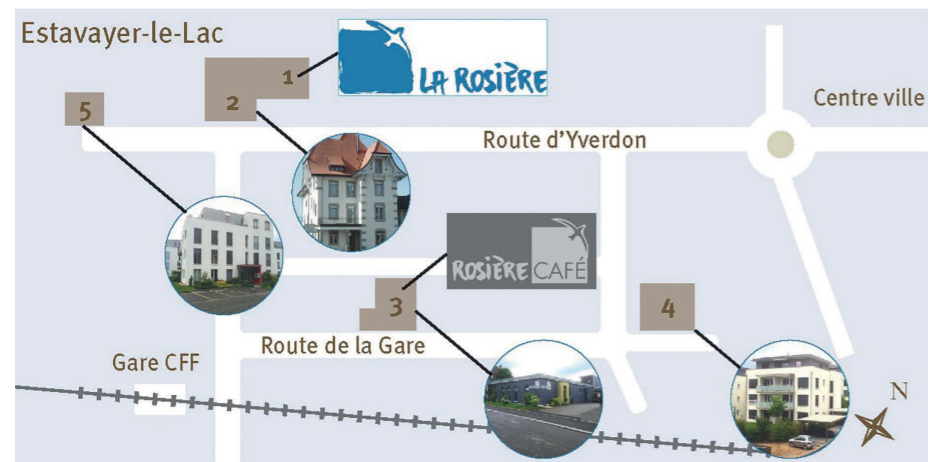
Sa mission s'articule autour de trois axes :

- offrir aux employés des places de travail et des activités professionnelles adaptées et valorisantes ;
- permettre aux résidents de s'épanouir dans un lieu de vie stimulant et chaleureux ;
- promouvoir la participation à des loisirs afin de renforcer l'intégration.

Avant toute considération théorique, le respect de la personne est primordial et prioritaire. Les actions sont basées sur les principes de valorisation des rôles sociaux, d'intégration et de participation de la personne en situation de handicap.

La Rosière offre des conditions de vie et des conditions de travail aussi proches que possible des normes et des modèles de la société en général. Pour cela, des actions éducatives et pédagogiques sont mises en place régulièrement et évaluées, en tenant compte des projets personnels des employés et résidents, de leurs capacités, de leurs envies ainsi que de leur environnement physique et social.

La Rosière est un lieu où chaque personne a le droit d'être qui elle est, et d'être reconnue comme telle.



UNE ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE

La Rosière propose 80 places de travail réparties dans différents ateliers :

L'atelier de sous-traitance collabore avec une cinquantaine d'entreprises régionales dans des activités variées telles que : conditionnements divers, mises sous pli, montages et démontages, étiquetages... A titre d'exemple, la Commune d'Estavayer sous-traite la mise sous pli de tout son matériel de vote.

Le service de buanderie est proposé aux entreprises pour le nettoyage de linge, de chiffons, de gaines de ventilation ou d'habits professionnels.

L'atelier biscuiterie confectionne de manière artisanale toutes sortes de produits de boulangerie, de pâtisserie et d'apéritifs. En période de Noël et à Pâques, différents produits en chocolat sont créés.

L'atelier cuisine confectionne 300 repas chauds livrés à domicile dans toute la région, à des personnes âgées, aux crèches et accueils extra-scolaires. Les dîners de l'ensemble des employés, résidents et du personnel y sont également élaborés et servis à la cafétéria qui est ouverte au public.

L'atelier de repassage répond à la demande de particuliers ainsi qu'aux entreprises.

Le Centre de jour permet à certains résidents de se retirer de la vie professionnelle et leur offre un espace et un accompagnement adaptés à leurs besoins. Ce centre permet de maintenir et de développer des aptitudes personnelles avec des activités favorisant la créativité, de conserver un rôle social au sein de l'institution et de prendre soin de soi.



DES LIEUX DE VIE ADAPTÉS

Différents lieux de vie sont proposés aux résidents, leur permettant d'évoluer dans une atmosphère conviviale en fonction de leurs besoins spécifiques.

Le foyer, situé dans le bâtiment principal de l'institution, accueille 16 résidents avec une présence éducative assurée jour et nuit.

Les différents appartements protégés, situés dans différents immeubles de la ville, permettent aux résidents une bonne intégration sociale. Les éducateurs sont présents en soirée et une partie des week-ends, alors que les résidents sont autonomes la nuit et le matin.

Les habitats accompagnés avec des éducateurs qui interviennent ponctuellement et supervisent la vie de la colocation.

Si vous avez des travaux de sous-traitance, de repassage ou si vous voulez louer la salle pour un repas de famille ou une conférence, n'hésitez pas à appeler l'Administration de la Rosière au 026 663 99 34, ou à leur envoyer un



SE DIVERTIR ET S'INTÉGRER

Durant leur temps libre, les résidents peuvent exercer des activités sportives, culturelles ou de loisirs. Durant les week-ends, des sorties et des activités sont organisées et chaque année, des camps permettent aux résidents de partir en vacances et de découvrir de nouveaux horizons.

Une activité phare de la Rosière est son théâtre. Voilà déjà 15 ans que cette belle histoire a débuté et six pièces ont déjà été jouées par cette formidable troupe hors du commun. A chaque fois, le succès est garanti et les spectacles affichent complet à la grande joie des acteurs et des spectateurs.



mail (rosiere@swissonline.ch). Vous pouvez également passer au Rosière Café qui est ouvert du lundi au vendredi de 8h00 à 15h30, vous y serez toujours les bienvenus et serez accueillis par de grands sourires.

Au vu de tout ce qui est proposé par la Rosière, notre Commune est heureuse de compter sur une structure adaptée qui offre un autre regard sur les personnes en situation de handicap.

N'oublions pas non plus le personnel d'encadrement, tous secteurs confondus, qui se monte à environ une trentaine d'emplois à plein temps répartis

sur une quarantaine de personnes avec des places de travail dans des domaines spécifiques et de qualité.

Pour répondre aux besoins en constante évolution, un agrandissement de la structure est prévu avec l'ajout d'un étage sur le Rosière Café. Ces travaux devraient débuter rapidement.

Nouvelle cheffe du Service social de la Broye et de l'Office des curatelles

Suite à la décision de M. Bertrand Oberson de quitter la direction du Service social et de l'Office des curatelles afin de reprendre un poste plus proche de son domicile, le comité de l'Association des communes pour l'organisation médico-sociale du district de la Broye a décidé de confier la direction des services à **Mme Catherine Tomala-Jaccottet**, à compter du 1er octobre 2018.

Madame Tomala-Jaccottet, âgée de 41 ans, mariée, 2 enfants, domiciliée à Cugy (FR), connaît parfaitement le domaine puisqu'elle a occupé durant 5 ans un poste de responsable d'office judiciaire (1ère greffière) auprès de la Justice de paix du Canton de Vaud. Anciennement juriste spécialiste – coordinatrice en matière de protection de l'adulte et de l'enfant à Lausanne, son expérience et ses compétences constitueront dès lors un atout précieux et ne manqueront pas de bénéficier à l'ensemble des services et de ses collaborateurs.

Licenciée en droit de l'Université de Lausanne, elle a complété ses connaissances par diverses formations (CAS en management et gestion du changement, diplôme d'études européennes à dominante juridique, formatrice en entreprise CFFE et formatrice pour apprentis de commerce) et a participé à différents séminaires en lien avec sa future fonction.

Le comité de l'Association des communes pour l'organisation médico-sociale du district de la Broye et le Conseil communal remercient M. Bertrand Oberson pour son engagement à la tête des services et lui souhaitent plein succès dans son avenir professionnel.



Musée du Vitrail de Romont

FESTIVAL CULTURE ET ÉCOLE

Toutes les classes de l'établissement d'Estavayer-Sévoz ont participé au Festival Culture et Ecole du 12 au 16 novembre 2018.

La deuxième édition du Festival Culture et Ecole BCF, organisée tout spécialement pour les écoles, a mis sous les projecteurs les arts visuels et le patrimoine fribourgeois. Cinq jours de fête, d'expériences créatives et de visites inédites en compagnie d'artistes, de comédiens, de conteurs, d'artisans et de médiateurs ! Ce programme, concocté en collaboration avec l'Association des musées du canton de Fribourg, Fri-Art, Visarte Fribourg, blueFACTORY ou encore le Festival International de Films de Fribourg, a permis aux élèves de vivre de beaux moments d'émotion ! Toutes les activités ont été encadrées par des artistes et des médiateurs professionnels, afin d'assurer qualité, découverte, apprentissage et divertissement. La programmation s'est inscrite dans l'esprit de Culture et Ecole, programme qui vise à améliorer l'accès et la sensibilisation à la culture des jeunes Fribourgeois, à éveiller la curiosité et la créativité des élèves et à leur faire découvrir la richesse culturelle et patrimoniale de la région.

CONCERT DE GAËTAN

Les élèves de 1H à 6H, ainsi que les élèves du CEP, assisteront au concert de Gaëtan le lundi 17 décembre prochain à la salle de la Prillaz.

RENCONTRES DES AINÉS

Comme à l'accoutumée, des élèves de 4H, 6H et 8H vont régulièrement agrémenter les après-midis des aînés organisés à la salle de la Prillaz.

ÉCOLES MATERNELLE DES CHATONS

Une nouvelle structure d'accueil pour les enfants de 2 à 4 ans a ouvert ses portes à Estavayer-le-Lac depuis le 1er octobre. Elle accueille les enfants selon l'horaire suivant :

Lundi, mardi, jeudi : 08h30-12h00 et 13h30 - 17h00
Infos: Mme Patricia Bontemps 078/756 87 47, mdc.esta@gmail.com



ADO BOULOT SYMPA

L'IDÉE

- Proposer du travail à des ados entre 13 et 17 ans.
- Offrir aux adultes de l'aide pour certaines tâches.
- Réaliser un projet intergénérationnel.

LES OBJECTIFS

- Responsabiliser des ados avec des travaux et leur faire confiance.
- Mettre en lien des adultes de la région avec des ados de la région.
- Permettre aux ados des expériences avec le monde du travail et leur fournir une attestation.
- Donner la possibilité aux ados de gagner un salaire, même modeste.
- Donner du sens au temps libre des ados.
- Offrir de l'aide aux gens qui en ont besoin contre une rémunération raisonnable.

Nous cherchons des employeurs !

Informations
<https://adoboulotsympa.weebly.com>

L'ANIMATION JEUNESSE N'A PAS FROID !

Que de nouveautés pour cette nouvelle année scolaire ! D'abord une nouvelle collaboratrice pour 6 mois, Ramona Wirz, qui nous vient pleine d'expériences de ses années passées à l'Animation de Villars-sur-Glâne. Une première aussi avec la soirée d'Halloween passée à l'extérieur, devant l'Amarante. Un coin discussion autour d'un feu, des citrouilles décorées et de bons gâteaux préparés par Aline d'EstaSympa, voilà le menu apprécié par une cinquantaine de jeunes passants. Une recette à renouveler certainement.

Une nouvelle « Tchatche Room » a également été organisée dans le Centre de Jeunes sur le thème des réseaux sociaux, leur utilisation et leurs dangers. Noémie Knobel, formatrice à Cybercoach, a invité les participants et les organisatrices de la soirée (Laurence et Lydie de l'Animation, Jennifer Cordòn, assistante sociale au Service social de la Broye et Caroline Pillonel, travailleuse sociale à Arcades) à « se déconnecter ».

Une belle collaboration a été réalisée avec la bibliothèque étant donné que Manu et son équipe invitent le Centre de Jeunes le 12 décembre et le 13 mars aux mercredis de « Jeux m'amuse ! ». Le samedi 16 mars, préparez-vous à jouer les scientifiques à la bibliothèque et au Centre et car le Samedi des bibliothèques fribourgeoises nous propose de « Ramener notre science ».

Rendez-vous en 2019 où l'Animation Jeunesse vous réserve bien des surprises pour fêter ensemble les 10 ans du Centre de Jeunes ! Contact : animation@estavayer.ch



BESOIN D'AIDE POUR VOTRE DECLARATION D'IMPÔTS ?

Pour les personnes âgées de 60 ans et plus, Pro Senectute Fribourg vous offre la possibilité de faire remplir votre déclaration d'impôts par une personne expérimentée. Renseignements et inscriptions: Pro Senectute Fribourg, 026 347 12 40

Pour bénéficier de ce service, il faut vous inscrire et vous rendre à l'administration communale ou chez Pro Senectute. Cette offre s'adresse aux personnes avec une déclaration d'impôts simple (pas d'immobiliers loués, pas de titres). Pour les déclarations d'impôts compliquées, nous vous recommandons de vous adresser à une fiduciaire.

Combien ça coûte ?

- Une simple déclaration d'impôts coûte CHF 60.- (durée max. 1 heure).
- Pour une simple déclaration d'impôt qui demande plus d'une heure de travail, un supplément de CHF 20.- est demandé pour chaque demi-heure.
- Les frais sont à payer par bulletin de versement à 30 jours.

CE SERVICE EST ACTIF CHAQUE ANNÉE UNIQUEMENT DE FIN JANVIER À FIN MARS

BABY GUIDE À 20 ANS

UN MANUEL UTILE PENDANT LES TROIS PREMIÈRES ANNÉES DE VOS ENFANTS

BabyGuide est issu de toutes les organisations et institutions importantes de notre pays ainsi que des autorités cantonales et bien plus de vingt bureaux et offices fédéraux de l'ensemble des sept départements de la Confédération Suisse. Les futurs et jeunes parents disposent d'informations actuelles et complètes autour de la grossesse, de la naissance et du bébé en un seul livre. Grâce à une relation de confiance unique entre tous les partenaires, BabyGuide est reconnu d'utilité publique et ce guide qui fête ces 20 ans est disponible gratuitement dans toutes les pharmacies et drogueries.



RÉUNIONS 3^e ÂGE 2018/2019

Petite salle de la Prillaz
LES JEUDIS À 14H00

Janvier 2019

10	Loto
17	Jass + div. jeux
24	Loto

Février 2019

14	Loto
28	Loto

Mars 2019

07	Loto
14	Jass + div. jeux

Avril 2019

04	Loto
18	Loto
25	Jass + div. jeux

ESTA-CONTACT & ESTASYMPA

Avec les initiatives des groupes esta-contact et esta-sympa, plus d'excuses pour rester seul avec toutes ces possibilités de partager et faire des rencontres :

Chaque mardi

Café sympause à 09h00
au Restaurant du Château

Chaque dernier vendredi
à 19h30 au sous-sol du Bar
des Remparts

Mardi 8 janvier 2019

Deutschtreffen à la Rue du Musée 11
à 19h00

Mercredi 16 janvier 2019

Jeux m'amuse à la Bibliothèque de
13h30 à 15h30

Mardi 5 février 2019

Deutschtreffen à la Rue du Musée 11
à 19h00

Vendredi 8 février 2019

Souper d'Esta-Contact au centre
espagnol à Estavayer

Mercredi 13 février 2019

Jeux m'amuse à la Bibliothèque de
13h30 à 15h30

Mercredi 13 mars 2019

Jeux m'amuse à la Bibliothèque de
13h30 à 15h30

Tous les renseignements se trouvent
sous le site internet :
estacontact.weebly.com
www.estasympa.ch
deutschtreffen.weebly.com



Patinoire gratuite

La patinoire installée traditionnellement sur la Place de Moudon a ouvert ses portes **LE 17 NOVEMBRE** dernier et est ouverte au public selon l'horaire suivant :

Lundi-Mardi-Jeudi : 19h. - 20h.
Mercredi : 13h30 - 20h.
Vendredi : 15h45 - 20h.
Samedi : 13h30 - 20h.
Dimanche, jours fériés et vacances scolaires : 11h. – 20h.
Lundis 24 et 31 décembre : 11h. – 18h.
Fermé : 25.12.2018 et 01.01.2019

En dehors des heures d'ouverture au public, elle est utilisée par les écoles et le sport scolaire facultatif.

Location des patins
Enfants CHF 3.-, adultes CHF 5.-

Possibilité de manger la fondue sur réservation au 079/607 85 34
Crêpes, hamburgers maison et frites les week-ends, jours fériés et vacances scolaires.



Comme l'année dernière, une manifestation haute en couleurs sera organisée dans le courant de l'hiver sur et autour de la patinoire selon un programme restant encore à définir.

PLUS D'INFORMATIONS SUR NOTRE SITE INTERNET

Le site Internet www.estavayer.ch est accessible sur ordinateur et avec une version adaptée pour smartphone.

PAGE FACEBOOK

Rejoignez-nous sur notre page Facebook Commune d'Estavayer. Des messages y sont régulièrement publiés (informations, photos, articles de journaux, etc.).

Manifestations

du 17 décembre 2018 à fin mars 2019

Selon informations reçues officiellement au 28 novembre 2018

Du 1er décembre au 06 janvier Vieille Ville
ITINÉRAIRE DES CRÊCHES

Du 1er décembre au 31 janvier Vieille Ville
LES BONHOMMES DE NEIGE EN VADROUILLE

Du 02 au 26 décembre Place de l'Eglise
LE SAPIN DE NOËL QUI CHANTE

Le 11 janvier Forel
PETIT NOUVEL AN

Du 11 au 13 janvier Bussy
FÊTE DES DZOS VOLANTS

Le 09 février Tour des Dominicaines
PENDAISON DE LA PERCHE

Du 22 au 24 février Vieille Ville
GRAND CARNAVAL

Le 02 mars Bussy
CARNAVAL DES ENFANTS

Le 23 mars Rueyres-les-Prés
CONCERT ANNUEL DE L'ECHO DU LAC

N'oubliez pas d'annoncer vos manifestations !



IMPRESSUM

Textes: Commune d'Estavayer • Réalisation graphique: Anne Meyer Loetscher, Graphiste à Estavayer • Impression: Centre d'impression de la Broye • Diffusion: 5'000 exemplaires en tous ménages, 4 éditions/an